

DNCA INVEST
GLOBAL CONVERTIBLES
OBLIGATIONS CONVERTIBLES INTERNATIONALES

Objectif de gestion

L'objectif d'investissement de DNCA Invest Global Convertibles (le « Compartiment ») est de surperformer l'Indice sur la période d'investissement minimale recommandée de 4 ans en investissant dans des marchés d'obligations convertibles mondiales. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	109,98
Actif net (mEUR)	84
Delta	58%
Taux actuariel moyen	0,16%
Prime moyenne	42,21%
Sensibilité moyenne	2,09
Maturité moyenne (années)	4,51
Nombre de lignes	124
Note moyenne	BBB

Performance base 100 (du 17/06/2021 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLES (Part A) Performance cumulée Indicateur de référence⁽¹⁾



⁽¹⁾Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (EUR) Index

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Part A	+12,13	+10,93	+2,20	+1,55
Indicateur de référence	+2,64	+9,42	+1,46	+0,99
Part A - volatilité	10,45	8,54	8,54	8,46
Indicateur de référence - volatilité	8,19	7,03	7,58	7,47

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	-1,81	-3,88	+11,96	+12,13	+36,59	+11,51
Indicateur de référence	-2,24	-3,12	+4,22	+2,64	+31,07	+7,51

Performances calendaires (%)

	2025	2024
Part A	+12,61	+1,81
Indicateur de référence	+11,40	+6,94

Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

Principaux risques : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque en perte de capital, risque de liquidité, risque lié aux investissements dans les pays émergents, risque actions, risque de change, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque de contrepartie, risque lié au programme Bond Connect, risque de titres notés en dessous d'Investment Grade ou titres non notés, risque de durabilité, risque ESG

Principales positions

	Poids
Alibaba Group Holding Ltd 0% 2032 CV	4,50%
Asustek Computer Inc 0% 2031 CV	2,66%
Akamai Technologies Inc 0% 2032 CV	2,45%
CoreWeave Inc 1.75% 2032 CV	2,44%
Cloudflare Inc 0% 2031 CV	2,30%
Morgan Stanley Finance LLC 0% 2029 CV	2,10%
IREN Ltd 1% 2033 CV	1,86%
Deutsche Boerse AG 0.5% 2031 CV	1,65%
Nippon Steel Corp 0% 2031 CV	1,64%
Schneider Electric SE 1.25% 2033 CV	1,59%
	23,19%

Répartition par maturité

	Poids (%)		Sensibilité	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
< 1 an	1,6%	2,9%	0,0	0,0
1 - 2 ans	3,6%	10,2%	0,0	0,1
2 - 3 ans	11,5%	13,4%	0,1	0,3
3 - 4 ans	13,7%	21,3%	0,2	0,7
4 - 5 ans	32,6%	29,8%	0,7	1,3
> 5 ans	34,4%	22,2%	0,9	1,2

Répartition par notation

	Fonds	Indice
AA	2,9%	-
A	18,5%	11,1%
BBB	18,4%	20,8%
BB	13,3%	9,2%
< BB	0,9%	4,2%
NR	46,1%	54,6%

Répartition géographique

	Fonds	Indice
Etats-Unis	35,5%	59,7%
France	11,7%	3,3%
Japon	10,1%	6,2%
Taiwan	9,3%	3,7%
Chine	9,2%	11,6%
Allemagne	7,5%	3,8%
Corée du Sud	3,9%	1,5%
Italie	2,8%	1,2%
Pays-Bas	1,9%	0,5%
Autriche	1,6%	-
Espagne	1,4%	0,7%
Singapour	1,3%	1,7%
Hong Kong, SAR China	1,3%	1,9%
Thailand	0,7%	-
Canada	0,6%	1,4%
Russia	0,5%	-
Afrique du Sud	0,4%	0,3%
Israël	0,4%	0,7%
Autres pays	-	1,8%

Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Technologie	37,8%	29,3%
Services financiers	13,9%	4,7%
Biens et services industriels	10,3%	8,5%
Ressources de base	5,6%	4,6%
Distribution	5,4%	6,2%
Bâtiment et matériaux de	4,7%	1,3%
Voyages et loisirs	3,1%	3,5%
Banques	3,0%	1,1%
Énergie	2,7%	4,4%
Télécommunications	2,6%	3,1%
Santé	2,2%	9,1%
Produits et services de	1,9%	4,8%
Services aux collectivités	1,7%	9,4%
Automobiles et équipementiers	1,6%	1,8%
Médias	0,9%	0,5%
Assurance	0,7%	1,3%
Chimie	0,7%	0,8%
Agroalimentaire, boisson et tabac	-	0,2%
Immobilier	-	5,3%
Liquidités et autres	1,2%	N/A

Principaux mouvements

Entrées : Accor SA 1.38% 2032 CV, Asustek Computer Inc 0% 2031 CV, Axon Enterprise Inc 0% 2031 CV, CoreWeave Inc 2.88% 2033 CV, Delta Electronics Int'l Singapore Pte Ltd 0% 2031 CV, Deutsche Boerse AG 0.5% 2031 CV, Halozyne Therapeutics Inc 1.5% 2033 CV, Harmony Gold Mining Co Ltd 1.5% 2031 CV, Nebius Group NV 4.5% 2034 CV, Nichicon Corp 0% 2031 CV, POSAV 2 3/4 PERP, RAG-Stiftung 1.45% 2031 CV, Robinhood Markets Inc 0% 2029 CV, Schneider Electric SE 1.25% 2033 CV, Shimizu Corp 0% 2031 CV, Snowflake Inc 0% 2031 CV, SOITEC 0.5% 2033 CV, Voyager Technologies Inc 0% 2032 CV et Zhen Ding Technology Holding Ltd 0% 2031 CV

Sorties : ASML Holding NV 0.25% 2030, Deutsche Lufthansa AG 0% 2032 CV, Etsy Inc 0.13% 2026 CV, GF Securities Co Ltd 0% 2027 CV, GOEFP 4 PERP, Halozyne Therapeutics Inc 0.88% 2032 CV, INFRONEER Holdings Inc 0% 2029 CV, IREN Ltd 1% 2033 CV, K+S AG 0.63% 2031 CV, LEG Properties BV 1% 2030 CV, Mitac Holdings Corp 0% 2031 CV, TAG Immobilien AG 0.63% 2031 CV et Vonovia SE 0% 2031 CV

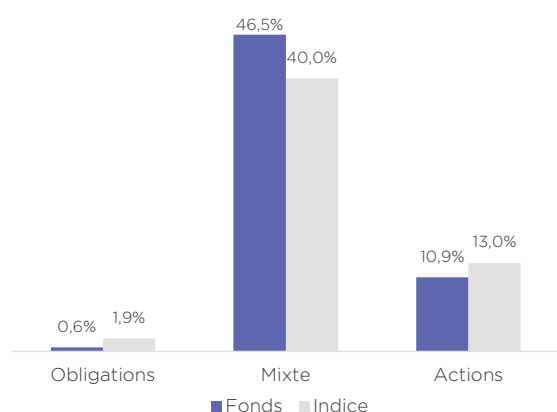
Delta

	Fonds	Indice
Delta*	57,9%	54,9%
Delta effectif	43,0%	41,2%
Input spread	152,0	176,0
Implicite spread	99,7	109,9
*Couverture exclue		

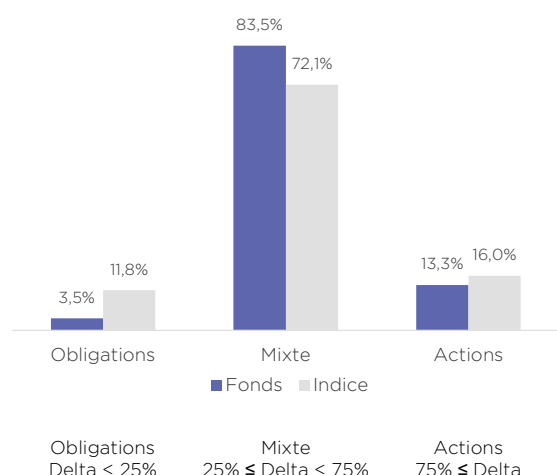
Principaux deltas

	%
Oracle Corp 6.5% 2029 CV	97,5%
Alphabet Inc 6.25% 2029 CV	90,5%
Daifuku Co Ltd 0% 2030 CV	88,0%
MKS Inc 1.25% 2030 CV	88,0%
CoreWeave Inc 2.88% 2033 CV	85,5%
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2029 CV	84,4%
NextEra Energy Capital Holdings Inc 3% 2027 CV	83,3%
AST SpaceMobile Inc 1.63% 2034 CV	83,1%
Nebius Group NV 4.5% 2034 CV	82,5%
CoreWeave Inc 1.75% 2032 CV	82,5%

Répartition par profil (contribution au delta)



Répartition par profil (poids)



Contribution au delta par pays

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Amériques	24,4%	35,2%	17,4%	25,8%
Europe	14,5%	5,1%	11,0%	4,0%
Asia ex Japan	13,0%	11,0%	10,0%	8,5%
Japon	5,7%	3,4%	4,4%	2,7%
	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%
Liquidités et autres	-	-	0%	-

Contribution au delta par secteur

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Technologie	24,8%	19,3%	18,1%	14,3%
Services financiers	7,4%	2,8%	5,6%	1,9%
Biens et services industriels	6,3%	4,6%	4,7%	3,4%
Ressources de base	3,0%	2,6%	2,2%	1,9%
Distribution	2,6%	3,5%	1,6%	2,7%
Énergie	1,8%	2,9%	1,5%	2,3%
Bâtiment et matériaux de construction	2,0%	0,5%	1,5%	0,4%
Banques	1,6%	0,6%	1,3%	0,5%
Voyages et loisirs	1,6%	1,7%	1,1%	1,2%
Santé	1,4%	5,0%	1,1%	3,9%
Télécommunications	1,7%	1,8%	1,1%	1,2%
Services aux collectivités	0,9%	3,3%	0,9%	2,7%
Automobiles et équipementiers	1,0%	1,0%	0,6%	0,7%
Produits et services de consommation	0,8%	2,0%	0,6%	1,5%
Assurance	0,5%	0,7%	0,5%	0,6%
Médias	0,5%	0,3%	0,4%	0,3%
Chimie	0,2%	0,4%	0,1%	0,3%
Immobilier	-	1,8%	-	1,3%
Agroalimentaire, boisson et tabac	-	0,0%	-	0,0%
Liquidités et autres	-	-	0%	-

Commentaire de gestion

Le mois de septembre a été dominé par une nouvelle escalade des tensions au Moyen-Orient, conjuguant flambée des prix de l'énergie et net durcissement des taux souverains. Le conflit s'est intensifié autour du détroit d'Ormuz, avec de nouvelles frappes entre Washington et Téhéran, avant de s'étendre à Bab el-Mandeb. Si les flux pétroliers ont partiellement repris en fin de période, les exportations de produits raffinés sont restées fortement perturbées. Ce choc énergétique a ravivé les craintes inflationnistes sans, à ce stade, remettre en cause la résilience de l'activité. Les banques centrales ont ainsi maintenu une ligne restrictive : la BCE a relevé son taux de dépôt de 25 pb à 2,50%, la Fed a porté la fourchette des Fed Funds à 3,75%-4,00%, tandis que la BoJ a remonté son taux directeur de 25 pb à 1,25%, un plus haut depuis 1995. Le 10 ans américain a ainsi atteint 5,28%, son plus haut niveau depuis 2007. En Europe, l'écartement du spread OAT-Bund au-delà de 120 pb, contre environ 80 pb fin août, a illustré la remontée de la prime de risque exigée sur la dette française. Sur le marché des devises, le yen s'est apprécié, soutenu par la convergence de deux mouvements : le resserrement monétaire poursuivi au Japon, qui améliore progressivement l'attractivité relative des actifs libellés en Yen, et la hausse des taux américains accompagnée d'un regain d'aversion au risque. Enfin, la thématique de l'intelligence artificielle est restée structurante, mais avec une sélectivité accrue : les investisseurs privilégient désormais la visibilité sur la monétisation, la disponibilité de puissance électrique et la discipline de financement des infrastructures.

Dans ce contexte, le marché primaire affiche près de 26 milliards de dollars d'émissions. Le portefeuille a été particulièrement actif sur les placements suivants : Coreweave 2033, Voyager Technologies 2032, Snowflake 2029/2031, BW LPG 2031, Accor 2032, Deutsche Boerse 2031, Soitec 2033, Harmony Gold 2031, Asustek 2031, Delta Thai 2031, Zhen Ding 2031, Nichicon 2031, Shimizu 2031. Ces opérations ont été financées par des prises de bénéfices sur ENI, Dynatrace, Halozyne, SMFG, Mitac, Nippon Steel, AT&S, BNP, Iren.

Sur le mois, le fonds affiche une performance de -1,81% contre -2,24% pour son indice de référence, le FTSE Global Focus Hedged CB (EUR). Côté valorisation, les obligations convertibles internationales se sont légèrement contractées sur le mois. Dans un environnement de taux durablement élevés et de marchés actions plus heurtés, les obligations convertibles conservent une place stratégique : elles permettent de rester exposé au potentiel des actions tout en bénéficiant d'un amortisseur obligataire. Leur convexité constitue ainsi un atout particulièrement précieux pour traverser les phases d'incertitude du quatrième trimestre.

Achevé de rédiger le 07/10/2026.



Félix
Haron, CFA



Jean-Paul
Ing, CFA

Informations administratives

Nom du compartiment : Global Convertibles
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part A (EUR)) : LU2595402673
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 01/12/2023
Horizon d'investissement : Minimum 4 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (EUR) Index
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Félix HARON, CFA
Jean-Paul ING, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais
Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,40%
Coûts de transaction : 0,25%
Commissions liées aux résultats : -
Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (EUR) Index . Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Delta. Le delta est un indicateur qui mesurent la sensibilité de la prime d'une option par rapport à un déterminant donné (le cours du sous-jacent, le temps, la volatilité).

Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.

Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.

Obligations convertibles. Obligation pouvant être convertie en un nombre prédéterminé d'actions de la société à certains moments au cours de son existence, généralement à la discrétion du détenteur de l'obligation convertible.

Prime moyenne. La prime moyenne correspond à l'écart moyen, exprimé en pourcentage, entre le cours de l'obligation convertible et sa valeur de conversion en actions. Calculée comme une moyenne pondérée des primes de conversion des titres détenus en portefeuille, elle mesure le surcoût payé par rapport à une conversion immédiate en actions. Une prime plus faible traduit généralement une sensibilité plus élevée à l'évolution du cours de l'action sous-jacente.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.

Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisons que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.